



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8313^e séance

Mardi 17 juillet 2018, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Skoog	(Suède)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Côte d'Ivoire	M. Dah
	États-Unis d'Amérique	M. Cohen
	Éthiopie	M ^{me} Guadey
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. Michon
	Guinée équatoriale	M ^{me} Mele Colifa
	Kazakhstan	M. Umarov
	Koweït	M. Almunayekh
	Pays-Bas	M ^{me} Gregoire Van Haaren
	Pérou	M. Duclos
	Pologne	M. Lewicki
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Clay

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2018/649)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2018/649)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Mohammed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/649, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Je donne maintenant la parole à M. Chambas.

M. Chambas (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui pour présenter le dernier rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) (S/2018/649).

Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.8156), des progrès ont été réalisés, en particulier sur le front de la démocratisation, mais la situation sécuritaire reste instable, en particulier dans le Sahel et le bassin du lac Tchad. Les retombées de la crise malienne touchent de plus en plus le Burkina Faso et le Niger. Les groupes terroristes continuent de semer la destruction dans la région, malgré la poursuite des opérations de lutte contre le terrorisme. La complexité des attaques récentes est une conséquence inquiétante du resserrement des liens entre les groupes islamiques de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. L'expansion des activités extrémistes a eu des effets dévastateurs sur les communautés locales. Les insurrections locales gagnent également du terrain, exacerbant les conflits intercommunautaires et sapant l'autorité de l'État.

Les allégations de violations des droits de l'homme par les forces de sécurité sont particulièrement préoccupantes, car elles compromettent nos efforts collectifs. J'exhorte les gouvernements de la région à

prévenir de telles violations et à traduire les responsables en justice. L'UNOWAS et ses partenaires, notamment le Bureau de lutte contre le terrorisme, appuient un dialogue sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent, et plaident pour que l'on associe un plus grand nombre de femmes et de jeunes à ces efforts.

Dans le bassin du lac Tchad, en dépit des progrès accomplis par les forces armées nigérianes et la Force multinationale mixte, la faction « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » de Boko Haram demeure active. Le nombre d'attaques perpétrées dans le sud-est du Niger a récemment augmenté, notamment le 1^{er} juillet avec le meurtre de 10 soldats nigériens. Boko Haram continue d'utiliser les femmes comme kamikazes, et près d'un combattant-suicide sur cinq serait un enfant. Les dernières attaques contre une garnison de l'armée nigérienne dans l'État de Yobe et l'embuscade tendue à un convoi militaire dans l'État de Borno sont les manifestations les plus récentes de la menace que continue de poser Boko Haram.

Il faut appuyer davantage et de façon holistique les interventions d'ordre diplomatique, sécuritaire et humanitaire pour faire face à Boko Haram. À cette fin, l'UNOWAS fournit un appui technique au sommet conjoint de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, qui se tiendra le 30 juillet, conformément à la résolution 2349 (2017).

Le grave assèchement du lac Tchad a entraîné une dégradation de l'environnement, un phénomène de marginalisation socioéconomique et une situation d'insécurité pour 45 millions de personnes. On estime que 2,3 millions de personnes restent déplacées par les effets cumulés de l'insécurité, d'une faible gouvernance et des changements climatiques. J'exhorte les États Membres à appuyer l'action humanitaire, qui reste largement sous-financée, pour faire face à la crise dans le bassin du lac Tchad, et à soutenir la revitalisation du bassin du lac Tchad.

Les violences entre agriculteurs et éleveurs constituent une menace de plus en plus importante pour la sécurité dans la région et pourraient déboucher sur le type d'attaques terroristes qui caractérisent le paysage sécuritaire. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont de plus en plus complexes et meurtriers, en particulier dans la Middle Belt du Nigeria. Pendant quatre jours en juin, une nouvelle vague d'attaques et de

meurtres en représailles entre éleveurs et agriculteurs de cette région a fait des dizaines de morts.

Je tiens à souligner que toute réponse militaire aux problèmes de sécurité dans la région doit s'accompagner de stratégies globales établissant un lien entre les interventions humanitaires et sécuritaires, d'une part, et les initiatives en faveur du développement et des droits de l'homme, d'autre part. Nous devons également redoubler d'efforts tous ensemble pour relever les défis auxquels fait face la région du Sahel en mettant en œuvre des mesures conjuguant aspects politiques, sécuritaires et de développement. À cet égard, nous avons repositionné la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et élaboré un plan d'appui des Nations Unies afin de mobiliser des ressources pour les 10 pays couverts par la Stratégie. J'appelle les États Membres, les partenaires et autres parties prenantes dans le Sahel à fournir les ressources financières dont la région a désespérément besoin.

Durant la période considérée, les actes de piraterie se sont multipliés dans le golfe de Guinée. La contrebande de drogues et le trafic d'armes légères et de petit calibre, notamment par des groupes terroristes, posent de graves menaces à la sécurité. Je salue les efforts constants que déploient le Centre régional pour la sécurité maritime en Afrique de l'Ouest et le Centre multinational de coordination maritime pour consolider leurs moyens opérationnels. Je prends également note des efforts que déploie l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour définir les grandes orientations du resserrement des liens de coopération avec les pays du Maghreb et du Sahel en matière de lutte contre les trafics et la criminalité transnationale organisée.

La délimitation de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria et la mise en place de bornes se heurtent encore à des difficultés en raison de l'insécurité qui règne dans les zones touchées par la présence de Boko Haram et des troubles sociaux que connaissent les régions anglophones du Cameroun. Néanmoins, la mise en place de bornes devrait reprendre à la fin de la saison des pluies.

La période considérée a été marquée par une recrudescence du mécontentement populaire dans la région, qui s'est exprimé par des manifestations souvent violentes appelant à des réformes politiques et économiques. La conduite parfois violente des forces de sécurité, notamment dans leur gestion des manifestations populaires, a également alimenté les tensions politiques. L'engagement des pays de la région et l'appui de la

communauté internationale seront essentiels pour garantir l'efficacité et la responsabilité des institutions du secteur de la sécurité dans le cadre des efforts plus généraux de réforme du secteur de la sécurité.

Plusieurs pays ont toujours des difficultés en matière de justice, de réconciliation nationale et de droits de l'homme, notamment le nombre inquiétant d'arrestations de personnalités importantes, de poursuites judiciaires et de condamnations d'acteurs politiques et de la société civile. Nous devons continuer collectivement d'exhorter les États Membres à créer un environnement propice à l'exercice de la liberté d'expression et de réunion, qui est critique pour consolider la démocratie et la bonne gouvernance. Récemment, et c'est un fait encourageant, le Bénin et le Burkina Faso ont aboli la peine de mort, ce qui porte à neuf le nombre de pays dans la région qui ont mis fin à la peine capitale.

Depuis mon dernier exposé, la région a continué d'aller dans le bon sens sur le plan des élections démocratiques, avec l'organisation d'élections locales en Guinée, d'élections locales et municipales en Gambie, et d'une élection présidentielle et d'élections législatives et locales en Sierra Leone. Même si elles ont été bien organisées et que le vote a eu lieu dans une atmosphère largement pacifique, les périodes critiques précédant et suivant les élections ont été gâchées par des tensions. Je voudrais saluer le rôle des missions d'observation électorale dépêchées par la CEDEAO, l'Union africaine, le Commonwealth, l'Union européenne et l'Organisation internationale de la Francophonie s'agissant de désamorcer les tensions.

Nous continuerons de surveiller étroitement la situation dans les pays qui prévoient d'organiser des élections prochainement, tels que la Mauritanie, le Nigéria et le Sénégal. La crise politique constante au Togo a déjà entraîné la suspension des élections législatives qui devaient avoir lieu en juillet. Nous saluons les efforts de médiation que déploie la CEDEAO pour contribuer à trouver un moyen pacifique de sortir de l'impasse politique. Dans certains pays de la région, dont le Nigéria, l'UNOWAS travaille en étroite collaboration avec la CEDEAO et avec d'autres partenaires pour appuyer l'instauration d'architectures de paix nationale qui peuvent proposer une approche systématique et inclusive de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits.

Les avancées démocratiques dans la région ne sont pas forcément irréversibles. Il faut consolider

la démocratie à l'aide de véritables processus de réconciliation nationale, de croissance génératrice d'emplois et de développement durable inclusif. C'est sur cela que nous devons axer notre engagement international.

Pour terminer, je voudrais assurer les membres du Conseil de sécurité de la détermination constante de l'UNOWAS à travailler avec toutes les parties prenantes et les partenaires de développement dans la région pour promouvoir la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Chambas de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des déclarations.

M. Dah (Côte d'Ivoire) : Ma délégation remercie M. Mohammed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), pour la qualité de la présentation du rapport du Secrétaire général (S/2018/649), qui nous instruit en suffisance sur les derniers développements observés dans la région, de même que sur la teneur des activités menées dans le cadre du mandat de l'UNOWAS.

La Côte d'Ivoire salue les progrès encourageants enregistrés dans la région, notamment dans les domaines de la transition démocratique et de la gouvernance, depuis le dernier rapport du Secrétaire général (S/2017/1104). Toutefois, nous demeurons préoccupés par la persistance des défis multiformes et complexes qui constituent des menaces à la stabilité et au développement de la sous-région et du Sahel.

En effet, outre le terrorisme et l'extrémisme violent, la région est également exposée à la criminalité transnationale organisée, aux groupes armés transfrontaliers et à l'intensification des conflits violents opposant éleveurs nomades et agriculteurs. Par ailleurs, la relative faiblesse des institutions étatiques, qui impacte la fourniture des services publics, exacerbe les conditions de vie déjà difficiles de millions de personnes dans cette région. Afin d'endiguer les conséquences dommageables de ces phénomènes, il importe d'adopter une démarche globale qui implique les populations locales et les gouvernements des États concernés, les organisations régionales et les Nations Unies, en vue d'œuvrer collectivement à la recherche de solutions pérennes.

L'un des obstacles majeurs au développement de la région demeure l'insécurité que font peser les groupes terroristes, tels que Boko Haram, les groupes islamistes, les actes de piraterie et les vols à main armée sur les populations. Aussi, les initiatives visant à faire face à ces menaces gagneraient à être accélérées et renforcées. Mon pays soutient les États du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et les encourage à continuer de prendre les mesures nécessaires afin que la Force conjointe du G5 Sahel atteigne sa pleine capacité opérationnelle. À cet égard, nous nous félicitons de l'engagement personnel du Secrétaire général à appuyer l'opérationnalisation de la Force conjointe du G5 Sahel. C'est le lieu d'exhorter les donateurs à concrétiser leurs promesses de financement, condition essentielle pour permettre à la Force conjointe de jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu. Par ailleurs, ma délégation salue les efforts de la Force multinationale mixte, dont l'intensification des interventions a permis de réduire les moyens opérationnels et le champ d'action de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad.

S'agissant de la gouvernance sécuritaire et de la situation politique, mon pays salue les progrès en matière de réforme de l'appareil de sécurité en Gambie et au Burkina Faso. Ma délégation note également avec satisfaction la transition démocratique pacifique intervenue au Libéria, de même que les élections crédibles organisées récemment en Sierra Leone. Dans la perspective des prochaines échéances électorales dans plusieurs pays de la région, mon pays voudrait faire écho à l'appel lancé par le Secrétaire général en encourageant les parties prenantes nationales à œuvrer de concert afin de garantir des conditions équitables et d'instaurer un climat propice à l'organisation d'élections pacifiques, inclusives et crédibles.

Si les perspectives économiques de l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest sont encourageantes, davantage d'efforts restent à faire en vue de pallier la faiblesse du pouvoir d'achat des populations, liée, selon la Banque africaine de développement, au niveau élevé des inégalités des revenus. Au Sahel, les indicateurs économiques n'incitent pas non plus à l'optimisme. En outre, les inégalités, le chômage ainsi que l'absence de perspectives concourent à saper la stabilité de la zone. C'est pourquoi ma délégation fait sienne l'analyse de la Commission économique pour l'Afrique qui préconise de s'attaquer aux causes profondes de la crise, d'assurer l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'offrir des possibilités d'investissement au Sahel.

En ce qui concerne la situation humanitaire, les chiffres alarmants relevés dans le rapport du Secrétaire général nous interpellent et nous invitent à la mutualisation de nos efforts, afin de trouver des solutions à la détresse des 6,9 millions de personnes en situation de crise alimentaire au Sahel et des 2,3 millions de déplacés dans le bassin du lac Tchad. En outre, la recrudescence des conflits entre les communautés paysannes et les pasteurs, notamment en période de transhumance, amplifie l'instabilité régionale. Sur ce dernier point, la Côte d'Ivoire salue l'initiative de l'UNOWAS et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest visant à élaborer un plan d'action régional relatif à la transhumance.

Ma délégation est d'avis que seule une action commune concertée, planifiée et coordonnée peut efficacement contribuer à la stabilisation de la région du Sahel. En réponse à la crise au Sahel, la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel devrait aider à appuyer les processus de développement, la promotion de la bonne gouvernance et l'amélioration de la sécurité. Dans ce contexte, le plan de soutien des Nations Unies au Sahel 2018-2022 vise à appuyer les efforts en cours dans la région pour un développement durable et la réalisation du Programme 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Aussi, ma délégation appelle-t-elle de tous ses vœux le recalibrage effectif de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui permettra, au-delà des défis auxquels le Sahel est confronté, de mettre en exergue les atouts de cette zone sur lesquels devra se bâtir son avenir. Par ailleurs, la question du genre, et particulièrement celle de la place des femmes dans les processus de paix, demeure d'actualité, eu égard aux témoignages recueillis sur cette problématique lors du débat du Conseil sur le thème « Femmes, paix et sécurité au Sahel », du 10 juillet dernier (voir S/PV8306).

En effet, il ressort du témoignage de la mission conduite par M^{me} Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, au Soudan du Sud, au Tchad et au Niger, le plaidoyer affirmé des femmes pour leur inclusion, leur représentation et leur participation aux processus de paix, de prise de décision et aux mécanismes de gouvernance, à tous les échelons de la société. Ma délégation estime donc qu'il importe d'encourager les pays de la région à créer les conditions de la mise en oeuvre de la résolution 1325 (2000), à travers l'élaboration et l'application de leurs plans d'action nationaux, en vue d'une forte implication des

femmes dans la prévention, le règlement des conflits ainsi que dans le maintien de la paix.

L'examen du rapport du Secrétaire général nous édifie à suffisance sur les enjeux sécuritaire, humanitaire, de gouvernance et de développement qui prévalent en Afrique de l'Ouest et au Sahel. À cet égard, mon pays salue l'action de l'UNOWAS et apporte son plein soutien aux activités menées par le Représentant spécial dans la région. Outil pertinent de diplomatie préventive, l'UNOWAS contribue grandement à la gestion et à l'atténuation des crises, à la promotion du dialogue et à la mise en place des réformes dans la région. Aussi, ma délégation encourage-t-elle vivement la poursuite et le renforcement des actions de bons offices de l'UNOWAS, dans le cadre d'une coopération franche et fructueuse avec les partenaires nationaux et régionaux, en vue de susciter l'élan collectif en faveur de la pérennisation de la paix et du développement. La Côte d'Ivoire réitère sa totale adhésion à l'action de l'UNOWAS et assure de son soutien le Secrétaire général pour les initiatives qu'il prend en vue de la réalisation des objectifs de paix et de développement durable en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Pour terminer, je voudrais souligner que la Côte d'Ivoire poursuivra sa collaboration avec la délégation de la Suède afin de soumettre, dans les prochaines semaines, un projet de déclaration présidentielle sur les activités de l'UNOWAS.

M. Duclos (Pérou) (*parle en espagnol*) : Ma délégation se félicite de la convocation de la présente séance d'information et remercie M. Mohammed Ibn Chambas de son important exposé.

Le Pérou observe avec beaucoup de préoccupation la situation de violence et d'insécurité, la présence de groupes terroristes et d'organisations criminelles ainsi que les graves crises humanitaires qui affectent des dizaines de millions de personnes au Sahel et dans le bassin du lac Tchad. Nous notons que les menaces à la paix et à la sécurité internationales qui existent dans ces régions ont pour racine la pauvreté, l'absence de développement, les changements climatiques et une présence et des capacités insuffisantes de l'État, entre autres facteurs qui s'alimentent les uns les autres et qui sont exploités par des acteurs dont l'intérêt est d'encourager les conflits. Nous voudrions exprimer notre gratitude et notre appui au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) dans ses efforts visant à prévenir toute aggravation de la situation et à faire usage de ses bons offices entre

différentes parties en conflit. Nous voudrions plus particulièrement souligner trois domaines d'action dans lesquels son travail est, à notre sens, essentiel pour promouvoir une paix durable en Afrique de l'Ouest.

Le premier domaine est le domaine politique. L'UNOWAS est appelé à appuyer la tenue d'élections libres, régulières et inclusives au Mali, en Mauritanie et au Nigéria. Il s'agit en grande partie de créer un climat de stabilité pour permettre une participation massive des citoyens, en particulier des femmes et des jeunes, ainsi que de toutes les forces politiques. L'UNOWAS joue aussi un rôle clef dans les scénarios post-électorales en Gambie, en Guinée et en Sierra Leone, où il est nécessaire d'apaiser les tensions et de prévenir l'apparition ou l'aggravation de crises politiques. Il en va de même au Libéria, où en outre le Bureau doit appuyer la transition après la fermeture de la Mission des Nations Unies au Libéria.

Le deuxième domaine concerne la sécurité. À cet égard, nous soulignons l'appui que l'UNOWAS fournit aux pays d'Afrique de l'Ouest en matière de réforme du secteur de la sécurité, de désarmement, de démobilisation et de réintégration des ex-combattants, de promotion du dialogue, et de prévention et de règlement des conflits pour le contrôle des terres au niveau local.

Enfin, le troisième domaine est celui du développement. Pour remédier aux causes profondes des conflits, il faut promouvoir le développement durable, conformément au Programme 2030. Cela implique d'éliminer la pauvreté, de promouvoir la croissance économique, la justice et l'état de droit, d'autonomiser les femmes et de lutter contre les effets des changements climatiques, entre autres objectifs. À cet égard, l'UNOWAS est appelé à jouer un rôle clef, en promouvant la cohérence politique et opérationnelle des différents efforts, initiatives et acteurs, en particulier ceux déployés sur le terrain, et en tenant dûment compte du contexte, des besoins et des priorités de chaque cas particulier. Il importe aussi que l'UNOWAS travaille en coordination avec l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'avec d'autres bureaux des Nations Unies, sans oublier les organisations régionales et sous-régionales pertinentes. Nous voudrions mettre l'accent à cet égard sur l'appui qu'il apporte à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Pour terminer, nous appuyons le rôle vital que joue l'UNOWAS, et soulignons la nécessité de lui fournir

tout l'appui politique et financier dont il a besoin pour s'acquitter de son mandat et de ses fonctions importantes.

M. Inchauste Jordán (État Plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Mohammed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), de son exposé riche en informations.

Nous voudrions tout d'abord saluer le travail et les efforts déployés par l'UNOWAS sous la direction du Représentant spécial. Il convient de louer le travail réalisé pour renforcer le lien entre pratiques optimales, dialogues interactifs, diplomatie préventive, coordination et échange d'informations entre les parties intéressées, ce qui a permis que les initiatives de paix et de sécurité, conjuguées à l'appropriation nationale et à l'inclusion, ouvrent la voie à la consolidation des règlements pacifiques et à la bonne gouvernance en Afrique de l'Ouest. Nous nous félicitons des processus électoraux et des transferts pacifiques du pouvoir en Gambie, en Sierra Leone et au Libéria, qui sont un exemple d'appropriation de l'institutionnalisation par la population pour mettre fin aux divisions et aux désaccords, et nous appuyons l'ensemble du travail réalisé par l'UNOWAS dans toutes ces situations.

Continuer d'avancer sur la voie de la stabilisation requiert à notre sens le concours de tous les membres de la communauté internationale. À cet égard, nous apprécions vivement l'engagement de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que celui d'organisations régionales et sous-régionales comme l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Groupe de cinq pays du Sahel et d'autres partenaires.

Malgré tout ce travail, nous restons néanmoins conscients que l'Afrique de l'Ouest et le Sahel sont confrontés à d'importants défis en matière de sécurité, de gouvernance, d'état de droit et de développement. Les conflits violents, qui sont le facteur principal de ces difficultés, mettent gravement en péril la structure institutionnelle des pays de la région et, partant, leurs populations qui représentent un total de 150 millions d'habitants. Nous réaffirmons qu'il est primordial d'analyser les causes structurelles des conflits, qui ont une incidence profonde sur la situation précaire en matière de sécurité dans la région.

À cet égard, nous ne cesserons jamais d'insister sur le fait que les conséquences de l'interventionnisme et des politiques de changement de régime, après le conflit de 2011 en Libye, expliquent en partie la déstabilisation du Sahel, puisqu'elles se sont accompagnées du chaos, du terrorisme et de la militarisation, dont les effets lamentables continuent de se faire sentir à ce jour. De même, le déplacement de groupes armés de la Libye vers le Sahel a aussi permis le transfert des armes de gros calibre qui sont aujourd'hui utilisées pour perpétrer des attaques contre les forces de sécurité nationales, les contingents et le personnel des Nations Unies, et la population civile en général.

Par conséquent, nous ne pouvons ignorer le fait que la région du Sahel est en proie à une instabilité et une insécurité croissantes, en raison de la présence, comme je l'ai dit, de groupes terroristes et de groupes armés violents, auxquels s'ajoute la criminalité transnationale organisée, ce qui fait peser une menace très grave sur les éléments les plus vulnérables de la population. Les conflits et les crises touchent à la fois directement et indirectement les civils, en particulier les femmes et les enfants. En plus de limiter leur liberté de circulation ou leurs activités économiques, la violence met leur avenir et leur vie en danger. Les groupes armés continuent de recruter des enfants et la participation des femmes au dialogue et au règlement des conflits est freinée par le fait qu'elles sont insuffisamment associées aux négociations et aux accords, et il est donc essentiel de continuer à travailler à leur inclusion à tous les stades des processus de dialogue et de négociation des accords.

En ce sens, il est capital de mettre intégralement en œuvre la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, et nous nous félicitons des efforts pour parachever le plan d'appui des Nations Unies (2018-2022), qui, nous en sommes certains, renforcera les synergies en vue de répondre aux priorités de la région.

En conclusion, nous invitons vivement tous les États à envisager les problèmes qui se posent en Afrique de l'Ouest et au Sahel sous l'angle de la coopération et du dialogue aux niveaux multilatéral, régional et sous-régional, et à œuvrer au renforcement des mesures qui permettent réellement de combattre et d'éliminer la violence sous toutes ses formes. La Bolivie réaffirme une fois de plus son plein appui au dispositif régional et sous-régional mis en place pour lutter contre les conflits en Afrique. Nous estimons qu'il est indispensable que la vision, la sagesse et la culture africaines soient

présentes dans chacune des initiatives mises en œuvre pour parvenir à une paix définitive dans la région.

M^{me} Mele Colifa (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, comme d'habitude, je tiens à exprimer nos remerciements et tout notre appui à M. Mohamed Ibn Chambas ainsi qu'à toute son équipe pour leurs bons offices et leurs efforts inlassables en faveur d'une paix durable en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel. Nous le remercions également des informations mises à jour qu'il a fournies sur la situation dans la région, en complément du rapport complet et détaillé du Secrétaire général (S/2018/649) qu'il vient de nous présenter.

Il y a exactement six mois nous examinions, pour la première fois depuis que nous sommes membres non permanents du Conseil, la situation en Afrique de l'Ouest et dans la région sahélo-saharienne (voir S/PV.8156), et c'est avec grand regret que nous constatons aujourd'hui que les perspectives en matière de paix et de sécurité demeurent sombres, principalement en raison de l'instabilité et de la multiplication des menaces et des attaques terroristes dans la région, qui favorisent en retour les activités de la criminalité transnationale organisée, comme la traite des êtres humains. Ces activités sont une source de grave préoccupation et représentent un danger pour la stabilité économique, sociale et politique de la région du golfe de Guinée, et donc de la Guinée équatoriale.

La menace que font peser sur le bassin du lac Tchad des groupes comme Boko Haram – lequel, soit dit en passant, vient d'attaquer et d'occuper une base militaire dans l'extrême nord du Nigeria, située à proximité du lac Tchad – et les défis croissants en matière de sécurité auxquels sont confrontés le Mali et les pays voisins ne doivent pas être considérés comme des menaces isolées ou des problèmes qui ne concernent que les zones directement touchées, mais doivent être abordés sous une perspective globale, en ce qu'ils constituent une menace pour l'ensemble du continent africain. Il est donc indispensable que les pays concernés et les partenaires internationaux unissent leurs efforts et créent des synergies pour trouver une solution durable pour la région. Il convient ici de rappeler que la violence du groupe terroriste Boko Haram a provoqué une crise humanitaire sans précédent dans la région, entraînant des millions de déplacés internes et de réfugiés de force ainsi qu'une hausse du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Cette crise humanitaire doit aussi mobiliser l'attention du Conseil de sécurité.

Le rapport du Secrétaire général évoque aussi une autre question qui préoccupe également mon gouvernement : celle des affrontements violents entre les éleveurs nomades du nord du Nigéria et les agriculteurs sédentaires vivant dans le centre et le sud, qui se sont intensifiés ces dernières années et se propagent désormais au sud, menaçant la sécurité et la stabilité du pays. Ces affrontements sont en train de devenir un danger presque aussi grand que l'insurrection de Boko Haram dans le nord-est du Nigéria. La Guinée équatoriale encourage donc l'administration centrale et les gouvernements des États touchés à travailler ensemble et à prendre d'urgence des mesures pour renforcer la sécurité des éleveurs et des agriculteurs et consolider les mécanismes de médiation, de règlement des conflits, de réconciliation et de consolidation de la paix, et entreprendre des efforts à long terme pour réformer la gestion du bétail.

Les tensions politiques que connaissent les différents pays de la région, pour certains suite à des différends internes ou à des contentieux électoraux, devraient être systématiquement abordées en donnant la priorité à la recherche d'une solution pacifique grâce à un dialogue inclusif, constructif et objectif entre les parties belligérantes et, si nécessaire, avec la médiation des institutions internationales.

Il faut également que le Conseil de sécurité renouvelle son plein appui et toute son adhésion au communiqué publié à l'issue de la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur la situation au Mali et dans le Sahel, tenue le 27 juin, qui souligne, entre autres, ce qui suit : premièrement, l'importance que revêt le règlement rapide de la crise au Mali dans les efforts visant à assurer une paix et une sécurité durables au Sahel; deuxièmement, la nécessité de la recherche d'une solution durable à la crise libyenne, qui n'a que trop duré, comme un élément essentiel dans la réponse à apporter à la situation dans la région sahélo-saharienne; et qui, troisièmement, réitère son appréciation des initiatives de la communauté internationale, notamment les communautés économiques régionales, les Nations Unies, l'Union européenne et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux qui déploient des efforts soutenus en faveur de la promotion de la paix, de la sécurité et du développement au Sahel.

En outre, mon pays se félicite des efforts que déploie de manière collégiale l'ensemble du système des Nations Unies pour recalibrer la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et avancer dans sa mise

en œuvre grâce à une approche intersectorielle plus intégrée et transversale. Ces efforts contribueront sans aucun doute à mobiliser des ressources supplémentaires pour le Sahel et à faire en sorte que l'aide fournie par la communauté internationale à l'appui des pays du Sahel soit coordonnée et complémentaire.

Je voudrais conclure en saluant la nomination de M. Ibrahim Thiaw, de la Mauritanie, comme Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel. La Guinée équatoriale apprécie vivement ses efforts pour élaborer le plan d'appui des Nations Unies, qui vise essentiellement à changer le discours au Sahel et à mobiliser davantage de ressources et de soutien pour les besoins immédiats et à long terme de la région, conformément au Cadre Union africaine-Organisation des Nations Unies pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. À cet égard, nous lançons un vibrant appel à la communauté internationale, à l'ONU et à tous les acteurs économiques privés pour qu'ils s'engagent pleinement et investissent au Sahel.

M^{me} Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi m'associer aux autres orateurs pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, de son exposé détaillé sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), ainsi que sur les progrès réalisés au cours des six derniers mois dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nous félicitons M. Chambas et son équipe de l'excellent travail qu'ils ont accompli en matière de prévention des conflits, de médiation et de bons offices afin de pérenniser la paix dans la région. Nous prenons note de l'évolution de la situation politique, sécuritaire, humanitaire et socioéconomique en Afrique de l'Ouest, au Sahel et dans le bassin du lac Tchad au cours de la période considérée.

Sur le plan politique, nous saluons les progrès réalisés par plusieurs pays de la région au niveau des réformes constitutionnelles et du secteur de la sécurité afin d'améliorer la gouvernance et de consolider la démocratie. La tenue d'élections pacifiques et les transitions démocratiques que nous avons observées au Libéria et en Sierra Leone sont également encourageantes. L'UNOWAS aura un rôle essentiel à jouer pour appuyer les prochaines élections en Guinée, en Guinée-Bissau, en Mauritanie, au Nigéria et au Sénégal et veiller à ce qu'elles soient pacifiques, crédibles et sans exclusive.

En ce qui concerne la sécurité, les attaques terroristes asymétriques, la piraterie maritime, la criminalité transnationale organisée, la traite des personnes et le trafic d'armes, de drogues et de ressources naturelles restent des défis majeurs. Il est important que le Conseil de sécurité continue d'appuyer les initiatives régionales visant à lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, et de renforcer la sécurité aux frontières. C'est dans ce contexte que nous saluons les efforts menés et les engagements pris par les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel afin de lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée au travers du Groupe de cinq pays du Sahel et de la Force multinationale mixte. Nous félicitons cette dernière des succès qu'elle a remportés dans la lutte contre Boko Haram au Niger et au Nigéria, ce qui a permis de réduire les capacités opérationnelles et la présence géographique du groupe.

En revanche, nous avons également constaté une multiplication des actes de piraterie, des vols à main armée et d'autres activités criminelles dans le golfe de Guinée, ce qui est très préoccupant non seulement pour la Guinée équatoriale et d'autres pays de la région, mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale. C'est pourquoi il est nécessaire de renforcer la coopération régionale et internationale et de tirer les enseignements de la lutte qui a été menée contre la piraterie et d'autres activités criminelles au large des côtes somaliennes et dans d'autres voies maritimes internationales importantes, tout en tenant compte des défis particuliers qui se posent dans le golfe de Guinée.

Les changements climatiques, l'insécurité alimentaire, les déplacements forcés, le chômage, les inégalités et le manque de débouchés continuent de menacer la stabilité socioéconomique de la région, ainsi que ses perspectives humanitaires. C'est dans ce contexte que nous soulignons l'importance de conjuguer la réponse sécuritaire à une approche globale et coordonnée du développement et de l'action humanitaire afin de s'attaquer aux causes profondes. À cet égard, nous insistons tout particulièrement sur la nécessité de redoubler d'efforts afin d'assurer la pleine mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nous nous félicitons que la Stratégie ait été recalibrée conformément aux besoins des populations du Sahel et aux priorités nationales et régionales, en étroite collaboration avec les partenaires et les pays de la région grâce à l'élaboration du plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel. Nous accueillons également avec satisfaction la nomination de M. Ibrahim Thiaw en tant

que Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel et saluons les efforts qu'il a déployés dans le cadre de l'élaboration du plan d'appui des Nations Unies afin de changer le discours sur le Sahel, de mobiliser davantage de ressources et d'appuyer les besoins immédiats et à long terme de la région.

Bien sûr, il aurait été utile de pouvoir entendre le point de vue de l'Union africaine aujourd'hui. L'Union africaine a souligné que l'Afrique devait s'approprier les initiatives en faveur des pays du Sahel et réaffirmé l'importance du Processus de Nouakchott dans la promotion de la paix et de la sécurité dans la région sahélo-saharienne. Dans ce contexte, des consultations stratégiques ont eu lieu à Nouakchott afin d'harmoniser les diverses initiatives et de promouvoir une vision stratégique commune pour relever les défis de la région. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine s'est également réuni au niveau ministériel à Nouakchott et a adopté des décisions importantes à cet égard.

Enfin, la coordination des efforts avec l'Union africaine sur le Sahel est vitale au vu de l'évolution de la situation, et nous espérons que nous aurons une autre occasion d'entendre l'Union africaine, même si nous comprenons que nous n'avons pas pu le faire aujourd'hui pour diverses raisons.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, de son exposé éclairant sur le rapport semestriel du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) (S/2017/563) et l'évolution récente de la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel (S/2018/649). Je tiens à dire toute ma gratitude à M. Chambas pour son importante contribution, ainsi que celle de l'UNOWAS, à la promotion de la paix et de la sécurité dans cette vaste région.

Nous nous félicitons de la coopération étroite avec les acteurs régionaux et sous-régionaux, qui est extrêmement importante si nous voulons véritablement changer la donne. Ces efforts de collaboration ont abouti aux résultats politiques et économiques positifs qu'on a pu observer récemment en Afrique de l'Ouest. Voilà pourquoi nous appelons l'UNOWAS à poursuivre ses efforts en faveur du renforcement de la stabilité post-électorale et à suivre très attentivement les prochaines élections à travers la région. Dans le même temps, plusieurs problèmes, notamment la menace croissante du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel, ainsi que leurs liens avec la

criminalité transnationale organisée, continuent de compromettre la stabilité de la région.

Le Kazakhstan note avec satisfaction l'appropriation croissante de ces questions aux échelons national et régional et appuie pleinement les initiatives régionales visant à lutter contre ces menaces, notamment grâce à la création de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel et de la Force multinationale mixte. C'est pourquoi ma délégation félicite les partenaires internationaux d'avoir mobilisé un soutien financier en faveur de ces initiatives.

Dans le même temps, nous nous faisons l'écho de la recommandation figurant dans le rapport en ce qui concerne la nécessité de renforcer les efforts de lutte contre le terrorisme dans le plein respect du droit international, tout en veillant à ce que les opérations s'alignent sur les initiatives plus larges de la région et ne nuisent pas aux populations locales. Le spectre grandissant de conflits entre agriculteurs et éleveurs, que viennent exacerber les effets des changements climatiques, ainsi que l'insécurité alimentaire, les déplacements forcés, la rapidité de la croissance démographique et la faiblesse de la gouvernance constituent également une source de préoccupation croissante. Notre délégation estime que, si nous voulons nous attaquer efficacement à ces questions, nous devons conjuguer l'approche militaire et l'assistance humanitaire à des efforts de développement intégrés, bien pensés et bien coordonnés, tout en veillant à garantir un financement durable à long terme.

Nous devons concentrer notre action sur les causes structurelles de l'instabilité en nous attachant à réduire la pauvreté, fournir les services de base, créer de meilleures possibilités d'éducation et d'emploi, renforcer la gouvernance locale et atténuer les effets des changements climatiques. Si nous nous félicitons de la réforme des Nations Unies qui a conduit au repositionnement du système de développement grâce à une meilleure coordination entre les divers organismes des Nations Unies, nous devons maintenant aller plus loin et améliorer la coordination au niveau régional afin de promouvoir la paix et le développement de manière globale et efficace. C'est pourquoi nous saluons les efforts que continue de déployer la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour promouvoir la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, notamment à travers le plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel, et soulignons l'importance d'élaborer une approche intégrée similaire pour la région du bassin du lac Tchad.

Enfin, nous insistons sur l'importance de promouvoir une véritable participation des femmes aux processus politiques et de développement et de s'employer à y associer de façon effective les jeunes. Le Kazakhstan continuera d'œuvrer de concert avec le Conseil de sécurité et avec les acteurs clefs afin de trouver le moyen d'instaurer une paix durable en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

M^{me} Gregoire Van Haaren (Pays-Bas) (*parle en anglais*): Mettre la prévention en première ligne est l'une des principales priorités du Royaume des Pays-Bas, car la prévention des conflits est essentielle pour pérenniser la paix et, sur ce plan, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) joue un rôle crucial dans la région.

Le Royaume des Pays-Bas remercie le Secrétaire général de son dernier rapport sur les activités de l'UNOWAS (S/2018/649), qui décrit les activités menées et présente des recommandations. Nous tenons également à remercier chaleureusement le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, de son exposé au Conseil de sécurité aujourd'hui.

L'UNOWAS contribue à la prévention des conflits de bien des façons. Je voudrais souligner trois aspects que le Royaume des Pays-Bas considère comme particulièrement critiques : la coopération régionale; l'alerte rapide et l'action rapide; et le rôle de bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas.

Premièrement, en ce qui concerne la coopération régionale, les risques pour la sécurité transcendent les frontières et la coopération devrait donc faire de même pour les limiter. Nous saluons le travail de l'UNOWAS qui veille à ce que les conflits soient abordés dans une perspective régionale. Nous nous félicitons également des mesures positives prises pour renforcer la coopération en matière de sécurité dans la région, et nous nous joignons au Secrétaire général pour féliciter en particulier la Force multinationale mixte et le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) à cet égard.

Les efforts régionaux et nationaux sont essentiels à la paix et à la sécurité, mais ils ne doivent pas se limiter à une approche militaire. Pour maintenir la sécurité, il est tout aussi important de combler les lacunes en matière de gouvernance et de justice. Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général d'avoir mis l'accent sur l'état de droit dans son exposé d'aujourd'hui. La responsabilité, la participation et le dialogue inclusif

sont également indispensables pour ouvrir la voie à une paix durable.

L'efficacité et la légitimité de la Force conjointe du G5 Sahel dépendent non seulement de sa capacité de réaction rapide, mais aussi de la mise en œuvre de son cadre réglementaire. En outre, comme l'Union européenne l'a récemment souligné, il y a un grand besoin de renforcer le soutien au secteur de la justice nationale, ainsi qu'à la coopération judiciaire régionale. Ce seul fait permettra le transfert des suspects et des éléments de preuve d'une juridiction à une autre et garantira l'application régulière de la loi.

Outre le renforcement de la coopération régionale, nous saluons les efforts déployés par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et l'UNOWAS pour renforcer la collaboration au-delà de leurs mandats, en créant des liens entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Nous espérons que le sommet qui se tiendra à la fin de ce mois sera couronné de succès.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'alerte rapide et l'action rapide, nous félicitons le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, pour son manuel sur l'analyse des conflits et nous nous félicitons des analyses intersectorielles des conflits de l'UNOWAS. Ce sont des outils importants pour signaler les menaces à la stabilité et à la sécurité. L'attention que l'UNOWAS accorde aux conflits entre pasteurs et agriculteurs est particulièrement utile, notamment dans le contexte des groupes terroristes et des réseaux criminels qui renforcent leur coopération dans la région. Comme l'affirme le Secrétaire général, ces menaces deviennent multidimensionnelles et touchent l'ensemble de la sous-région. Nous appuyons son appel à la CEDEAO et à ses États membres pour qu'ils trouvent des solutions durables à ce défi.

En tant que multiplicateur de menace, les changements climatiques intensifient les tensions entre agriculteurs et éleveurs. Il faut les considérer comme une cause profonde, comme M^{me} Hindou Ibrahim du Forum international des peuples autochtones sur les changements climatiques l'a si passionnément soutenu la semaine dernière au Conseil (voir S/PV.8307). Nous encourageons l'ONU à développer les capacités nécessaires en matière d'analyse et d'évaluation des

risques liés au climat au Siège et sur le terrain afin d'alerter le Conseil de sécurité en temps voulu et d'adapter les programmes de stabilisation, d'aide humanitaire et de développement si nécessaire.

Troisièmement enfin, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, joue un rôle crucial dans l'utilisation des bons offices du Secrétaire général dans la région. Nous saluons ses efforts et ceux de l'UNOWAS dans son ensemble, menés souvent en coopération avec la CEDEAO.

En janvier, nous avons discuté de l'importance d'élections pacifiques et inclusives au Libéria et en Sierra Leone (voir S/PV.8156). Six mois plus tard, nous avons assisté à des développements positifs en termes d'élections démocratiques pacifiques et de transition dans les deux pays. Nous félicitons le Représentant spécial du Secrétaire général pour le rôle crucial qu'il a joué en facilitant le dialogue politique et en assurant une transition pacifique du pouvoir. Nous nous félicitons du fait que les bons offices du Bureau régional continuent d'être utilisés dans le cadre du programme de paix durable, en particulier après le retrait des missions des Nations Unies dans certains pays. En outre, nous appuyons les recommandations du Secrétaire général visant à renforcer le dialogue politique entre les communautés par le biais d'architectures nationales de paix. Il est particulièrement important de faciliter le dialogue politique, compte tenu des nombreuses élections à venir dans la région.

En conclusion, qu'il s'agisse de la coopération régionale et de l'état de droit, de l'alerte rapide et de l'action rapide, ou de l'utilisation des bons offices du Secrétaire général, tous contribuent à la paix et à la stabilité. L'UNOWAS mérite le plein appui du Conseil dans ses activités. Le Royaume des Pays-Bas exprime sa gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, pour son leadership et ses efforts, ainsi qu'à aux membres de son personnel pour leur travail remarquable.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 5.